

Koekelberg: Mohammed dit avoir été violemment tabassé par la police pour un sens interdit grillé

Publié le lundi 7 Mai 2012 à 06h14

Mohammed M'Talsi, de Koekelberg, a porté plainte contre la police de la zone ouest. Il trouve "incroyable" la violence subie des policiers qui l'ont interpellé le 13 avril.



Les plaintes suite à des bavures sont connues au sien des corps de police bruxellois. Mais celles qui sont conseillées par... la police elle-même et le parquet sont bien plus rares. C'est le cas de Mohammed M'Talsi, un Koekelbergeois de 32 ans. Cela suite à ce qui lui est arrivé le vendredi 13 avril.

" Ce soir là, vers 21 h 30, je revenais en auto avec mon frère de chez mes parents. On avait été chez eux préparer le mariage de ma sœur, prévu le lendemain. C'est en se garant rue Delcoigne qu'on a été interpellé par deux hommes en civil. " Vous savez ce que vous venez de faire? " Cette question nous a tellement surpris que j'ai répondu par une boutade: " Mais non, c'est Saint-Nicolas ici? " Cela n'a pas plu aux deux hommes, des policiers en civil. " Ils m'ont fait sortir, puis j'ai voulu sonner chez moi. L'un des deux m'a attrapé par derrière, plié le bras. Cela a dégénéré, ils m'ont couché par terre, ils étaient deux sur moi ".

Mohammed affirme avoir demandé sans succès la raison de cette attitude, puis dit avoir été relevé et menotté dans le dos. " C'est alors qu'ils m'ont projeté la tête la première sur la vitre de la voiture de mon frère. Je l'ai traversée ma tête la première. Une douleur invraisemblable! Je n'y voyais plus rien à cause du sang ".

C'est dans cet état que Mohammed sera emmené dans la voiture de police. Où il recevra encore, dit-il, un coup de poing lui ouvrant la pommette. À tel point qu'il est d'abord passé par l'hôpital Saint-Jean.

" Mais après, je n'en ai pas fini: j'ai été reconduit au commissariat où j'ai passé la nuit. Comme un grand criminel. Aujourd'hui, je ne sais toujours pas pourquoi j'ai été tapé comme ça ". Seul prétexte selon lui, le fait que son frère, qui conduisait, aurait grillé un sens interdit. Mohammed l'admet, " mais je n'y vois pas ce qui justifie une telle violence débridée. C'est pourquoi j'ai porté plainte, d'autant qu'on l'a conseillé au commissariat même."

L.W.

Plus d'infos dans La Capitale de ce lundi.